

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déploiement du très haut débit numérique **Nouvelle dégradation de la situation : Orange suspend sa commercialisation dans les villes les plus impactées par les défaillances de Covage.**

A peine 15 jours après la réunion de crise organisée par l'agglo avec l'ensemble des opérateurs en charge du très haut débit, Orange annonce stopper la commercialisation dans les secteurs impactés par les dysfonctionnements de service de la société Covage, en charge du déploiement de la fibre optique pour le compte du SIPPAREC.

Cette suspension, sur une partie du territoire, de l'offre commerciale de l'un des principaux fournisseurs d'accès, confirme le constat alarmant des défaillances et renforce l'exaspération des élus de l'agglomération et des communes concernées (Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La-Ville-du-Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette et Villejust).

« Nos concitoyens sont pris en otage entre les défaillances de ceux qui déploient les infrastructures de fibres et les enjeux commerciaux des fournisseurs d'accès. C'est inadmissible. La situation est déjà suffisamment difficile pour le quotidien des habitants et salariés concernés. Je souhaite que le plan d'action commun que nous avons exigé le 15 octobre soit urgemment mis en place. »

Grégoire de Lasteyrie

Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay

Le 15 octobre dernier, Grégoire de Lasteyrie, Président de l'agglomération Paris-Saclay, a réuni l'ensemble des acteurs impliqués pour trouver des solutions rapides et collectives. Un plan d'action engageant l'ensemble des opérateurs et fournisseurs d'accès a été exigé et devra être présenté aux élus le 2 décembre prochain.

C'est collectivement que les acteurs en charge du déploiement de la fibre optique et de la fourniture d'accès au très haut débit doivent agir, dans un seul et unique intérêt : celui des habitants.

Les élus souhaitent donc que la commercialisation puisse être rouverte aussi vite que possible.

À PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY

Le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est un pôle majeur de la région Île-de-France. Outre son écosystème dense organisé autour de plusieurs pôles économiques, l'agglomération accueille un hub d'innovation qui compte parmi les 8 plus importants au plan mondial et qui regroupe 15 % de la recherche nationale. Proximité de l'aéroport international d'Orly, gare TGV de Massy, réseau autoroutier structurant, Très Haut Débit, l'agglomération est un territoire particulièrement connecté. Ce pôle économique et scientifique majeur, s'insère dans un cadre de vie préservé, avec 60 % d'espaces naturels. Aux portes de la Vallée de Chevreuse, avec ses terres agricoles sanctuarisées, ses espaces naturels, ses villages de caractère et ses villes à taille humaine, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay offre un cadre de vie et de travail privilégié.